



CONVOCATION

À TOUTES LES DÉLÉGUÉES
À TOUS LES DÉLÉGUÉS
DE L'A.P.L.

AVIS DE CONVOCATION
BUREAU DES DÉLÉGUÉS
Séance ordinaire

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance ordinaire du BUREAU DES DÉLÉGUÉS qui se tiendra :



LE MERCREDI, 1^{er} MAI 2024

👉 19 h 00 👈

Accueil à compter de 18 h 30

**ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE CHÂTEAUGUAY
(à la cafétéria)**

225, boul. Brisebois, Châteauguay, Qc, J6K 3X4

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Santé et sécurité au travail;
5. Sondage pour : Constitutions et règlements;
6. Dépassement des maxima;
7. Élection au CE de L'APL;
8. Affectation;
9. Relance de l'offensive professionnelle;
10. Bilan de la négo;
11. Informations;
12. Questions diverses...
13. Nouvelles de mon milieu;

Guy Poissant, 1^{er} vice-président
L'Association des professeurs de Lignery (CSQ)
36, boul. Taschereau – CP 36
La Prairie QC J5R 3Y1
Tél : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplcsq.net
SiteWeb : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ), LE MERCREDI 1^{er} MAI 2024 À 18 HEURES 30 MIN., SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GUY POISSANT.

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2024;
3. Présentation des nouveaux membres;
4. Santé et sécurité au travail;
5. Sondage pour : Constitutions et règlements;
6. Dépassement des maxima;
7. Élection au CE de L'APL;
8. Affectation;
9. Relance de l'offensive professionnelle;
10. Bilan de la négo;
11. Informations;
12. Questions diverses...
13. Nouvelles de mon milieu;

PRÉSENCES :

(ARCHIVES BDD-976-04)

Provost, Martine, présidente
Poissant, Guy, 1er vice-président
D'Amour, Kim, 2e vice-présidente
Renaud, Hélène, 3e vice-présidente
Côté, Valérie, 4e vice-présidente
Hébert, Sophie, secrétaire générale
Bélanger, Sylvie
Bellemare, Chantal
Bouchard, Marie-Andrée
Boudreau, Denis
Boudreau, Florence
Bourdeau, Mélissa
Bourdon, Véronique
Cayouette, Josée
Chamberland, Martine
Champagne, Sylvain
Charest, Caroline
Choquette, Anic
Cousineau, Léa
Dénier, Caroline
Diotte, Claudine

Dufour, Debbie
Dumouchel, Mélanie
Dupré, Patrick
Durand, Sarah
Fontaine, Shirley
Fortin, Mylène
Gauthier, Hélène
Gervais, Jean-Simon
Gionet, Marianne
Girard, Marie-Josée
Girard, Marilyn
Grondin, Chantal
Hamel, Marie-Hélène
Hince, Nathalie
Houle, Sonia
Jaffelin, Sophie
Jomphe, Karelle
Laberge, Isabelle
Labrecque, Anne-Marie
Lafontaine-Côté, Marie-Claude
Lagarde, Brigitte
Lalonde, Camille

Lamontagne, Marie-Claude
Landry, Daniel
Lapierre, Isabelle
Laroche, Eric
Larocque, Stéphanie
Lauzon, Andréanne
Leclerc, Chantal
Lefebvre, Hélène
Legault, Isabelle
Lemire, Julie
Letendre, Andrée-Anne
Létourneau, Julie
Létourneau, Mélissande
Lévesque, France
Mailhot, Sophie
Malaborza, Mélanie
Malo, Lisa
Marleau, Patrick
Merlo, Erminia
Meunier, Marc-Étienne
Narbonne, Julie
Ouellette, Suzanne
Paquin, Francis

Pelletier, Myriam
Perras, Élisabeth
Perras, Janique
Poirier, Caty
Pommainville, Annie
Primeau, Chantal
Quesnel, Caroline
Raïche, Hélène
Reid, Philippe
Riendeau, Julie
Riendeau, Ninon
Ross, Sylvie
Roy, Sébastien
Savoie, Jérôme
Serré, Olivier
St-Jean, Valérie
St-Pierre, Annie
Teodoro, Elsa
Thibeault, Émilie
Tragnée, Josée
Vallérand, Sophie
Venne, Jean-Marc

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, présente l'ordre du jour.

05-01-BDD-23-24-1596

Il est proposé par Annie St-Pierre, appuyée par Chantal Grondin, que l'ordre du jour soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

2. RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 20 MARS 2024

05-01-BDD-23-24-1597

Il est proposé par Chantal Grondin, appuyée par Annie St-Pierre, que le procès-verbal de la réunion du 20 mars 2024 soit accepté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

SUIVI

Délégation au Congrès CSQ 2024

Sophie Hébert, secrétaire générale, indique que des vérifications concernant le membrariat de L'APL portent le nombre de personnes qui formeront la délégation au Congrès de la CSQ 2024 à vingt (20).

05-01-BDD-23-24-1598

Il est proposé par Eric Laroche, appuyé par Marc-Étienne Meunier, que L'APL ajoute aux dix-huit délégués nommés au dernier Bureau des délégués les deux substituts retenus. Les vingt personnes représentant L'APL à l'édition 2024 du Congrès de la CSQ seront donc les suivantes :

- Martine Provost
- Guy Poissant
- Kim D'Amour
- Hélène Renaud
- Valérie Côté
- Sophie Hébert
- Véronique Bourdon
- Jean-Simon Gervais
- Marie-Josée Girard
- Isabelle Lapierre
- Daniel Landry
- Chantal Leclerc
- Hélène Lefebvre
- Cédric Lessard-Lachance
- Chantal Primeau
- Philippe Reid
- Sylvie Ross
- Jérôme Savoie
- Annie St-Pierre
- Jean-Marc Venne

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

05-01-BDD-23-24-1599

Il est proposé par Martine Provost, appuyée par Erminia Merlo, que le Bureau des délégués mandate le Conseil exécutif à combler les places manquantes jusqu'à vingt (20) advenant un désistement.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

3. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Sophie Hébert, secrétaire générale, explique, selon le *Code du travail* et les *Constitutions et Règlements APL*, les procédures d'adhésion des nouveaux membres à L'Association des professeurs de Lignery (CSQ). Elle présente la récente adhésion reçue.

NOUVEAU MEMBRE

Ait Mimoune, Safia
Beaulieu, Élianne
Brossard, Marjorie
Brunelle, Julie
Chevalier, Philippe
Dufour, Samuel
Lacroix, Bernard
Lampron, Mathieu
Lapierre, Catherine
Malo, Ève-Marie
Pontbriand, Julie
Tremblay, Diane

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Sophie Hébert sensibilise les personnes déléguées aux conséquences des coups à la tête. Elle insiste sur les actions à poser et à ne pas poser en cas de commotion cérébrale.

Elle mentionne qu'il est important :

- D'agir rapidement en consultant un médecin;
- De noter les observations et/ou les changements;
- De remplir un rapport accident/incident, même si l'incident semble anodin;
- D'ouvrir un dossier d'accident de travail à la CNESST.

Elle indique qu'un aide-mémoire sera bientôt disponible sur le site internet de L'APL.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

5. SONDAGE POUR : CONSTITUTIONS ET RÈGLEMENTS

Sophie Hébert présente les membres du comité Constitutions et règlements de 2023-2024 et assure que les travaux vont bon train.

Elle rappelle certains mandats du comité :

- Réfléchir au mode à retenir pour la tenue des Bureaux des délégués et des Assemblées générales ;
- Harmoniser nos Constitutions et règlements avec la loi 25 ;
- Définir ce qu'est un membre actif ;
- Réfléchir aux conséquences d'une invalidité pour un membre du Conseil exécutif.

Dans le but d'alimenter ses réflexions concernant le premier mandat mentionné, le comité aimerait consulter tous les membres de L'APL sur le mode (virtuel ou présentiel) à privilégier pour la tenue des Bureaux des délégués et des Assemblées générales (ordinaire, extraordinaire et d'urgence).

Elle demande aux personnes déléguées d'inviter leurs collègues à participer à la consultation avant le 21 mai à 20h00.

6. DÉPASSEMENT DES MAXIMA

Sophie Hébert demande aux personnes déléguées de tenir une réunion avec leurs collègues enseignants dans laquelle ils auront à donner les explications concernant la procédure à suivre pour vérifier ou effectuer une réclamation en cas de dépassement des maxima d'élèves en classe. Elle précise que chaque personne enseignante qui a ou qui pense avoir un ou des groupes en dépassement doit compléter le formulaire et l'envoyer à L'APL, au Centre de services et à sa direction. Elle invite toute personne qui a des questions à communiquer avec elle à L'APL.

Elle en profite pour informer les délégués de l'avancement de ce dossier pour les années antérieures.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

7. ÉLECTION AU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'APL

Sophie Hébert annonce que certains postes au sein du Conseil exécutif de L'APL seront en élection le 5 juin prochain. Elle demande aux personnes déléguées d'inviter leurs collègues à consulter le Communiqué APL #18 pour connaître les postes en question.

Elle informe les déléguées des dates importantes à retenir :

- 29 avril : distribution du Communiqué # 18
- Du 3 au 24 mai 2024 : Période de mise en candidature (le formulaire sera disponible sur le site internet de L'APL);
- 24 mai à 16h00 : Date limite pour remettre le formulaire au bureau de L'APL.

8. AFFECTATION

Martine Provost, présidente, rappelle les grandes étapes de l'affectation et informe les personnes déléguées que l'opération « Relo-école » se déroulera du 8 au 16 mai 2024.

Elle rappelle aux personnes déléguées que L'APL offre des rencontres préparatoires :

- Le 6 mai : Pour toutes les personnes du primaire;
- Le 7 mai : Pour toutes les personnes du secondaire, de la FP et de l'EDA

Martine Provost précise qu'à la suite de cette opération, un rapport de relocalisation-école à compléter par la personne déléguée pour le secondaire sera envoyé par courriel. La liste des

personnes en surplus dans leur école y sera inscrite par ordre d'ancienneté. Elle demande aux personnes déléguées de compléter ce rapport et de le faire parvenir à L'APL.

Elle rappelle qu'il est toujours à propos que la relocalisation soit faite en présence d'une personne déléguée de l'école.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions

9. RELANCE DE L'OFFENSIVE PROFESSIONNELLE

Kim D'Amour, 2^e vice-présidente, annonce la relance de l'offensive professionnelle « Maître de notre profession » orchestrée par la FSE. Elle indique les étapes qui ont mené à cette offensive (tables rondes, colloque FSE de mai 2023; consultation préalable à la négociation; commentaires lus et reçus, etc.) et les actions à venir :

- Recenser les enjeux professionnels et pédagogiques qui influencent le quotidien de nos membres relativement à la tâche et à la composition de la classe;
- Prioriser des enjeux atteignables sur le plan des moyens et des résultats;
- Établir des moyens d'action réalistes, un échéancier raisonnable ainsi que le partage des responsabilités.

Elle dresse également les enjeux susceptibles d'améliorer la tâche ou la composition de la classe :

- Les programmes d'études;
- Les contenus obligatoires liés au DGF;
- L'évaluation des apprentissages;
- La grille-matières et l'offre de cours;
- Les outils technologiques, le numérique et les ressources matérielles;
- Les règles de classement et de sanction des élèves, le redoublement et la promotion automatique;
- Les modes d'enseignements en FP et en FGA;
- L'intégration massive et sans analyse systématique préalable des élèves HDAA dans les classes ordinaires, la complexité et l'ampleur des difficultés des élèves dans les classes d'adaptation scolaire et la croissance du nombre d'élèves HDAA et à besoins particuliers;
- Les mesures d'adaptation et la modification des attentes inscrites aux PI;
- Les élèves allophones en classe ordinaire (incluant en classe d'adaptation scolaire).

10. BILAN DE LA NÉGO

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, dresse l'état de la situation concernant l'entente nationale en indiquant que les parties syndicales et patronales sont toujours à l'étape de l'écriture des textes. Il rappelle que c'est une étape importante : les textes doivent être conformes à ce qui a été négocié aux tables. Il indique que la signature de la convention 2023-2028 semble possible d'ici la fin de l'année scolaire.

Aussi, Guy Poissant annonce qu'une consultation large auprès des membres sur le déroulement de cette négociation est en préparation (matières sectorielles et intersectorielles) et que L'APL

souhaite en faire le lancement à la fin mai ou, au plus tard, à la prochaine rentrée scolaire. Une communication à cet effet sera acheminée dans les milieux.

11. INFORMATIONS

a) Libération – correction épreuves ministérielles

Kim D'Amour demande aux personnes déléguées d'inviter leurs collègues enseignants à consulter l'INFO APL #10 pour connaître les modalités de libération pour la correction des épreuves obligatoires et l'administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

b) Nomination des membres du CPE, du CE et des personnes déléguées d'école

Guy Poissant rappelle les différentes échéances pour procéder à l'élection des membres enseignants aux différentes instances suivantes :

CPE

- Nomination des membres du CPE au plus tard le 15 juin lors d'une assemblée générale des personnes enseignantes de l'école ou du centre;
- Au plus tard, le 20 juin, le nom des enseignantes et des enseignants du CPE est communiqué à la direction de l'école ou du centre;
- Tous les détails de ces nominations seront bientôt acheminés à la présidence du CPE.

Déléguées, délégués et substituts

- Les personnes occupant ces postes cette année recevront en mai, à la maison, une lettre et des explications afin de procéder à l'élection pour 2024-2025. Il rappelle qu'il est important d'acheminer à L'APL les noms des représentantes et représentants syndicaux rapidement.

Membres du Conseil d'établissement

- L'élection des membres se fait à la rentrée scolaire, au cours du mois de septembre. Guy Poissant précise que ce sujet sera à l'ordre du jour également en début d'année scolaire.

c) Session « Parlons retraite »

Guy Poissant invite les personnes déléguées à transmettre l'invitation aux personnes intéressées de leur établissement, peu importe l'horizon de leur retraite, à s'inscrire avant le 24 mai (16h00) à la prochaine session d'information « Parlons retraite » qui aura lieu le jeudi 30 mai, de 16h45 à 20h30, à l'école du Tournant. Il précise qu'une feuille à cet effet sera à afficher dans les milieux. En plus des détails de la rencontre, cette feuille contiendra un lien à suivre pour s'y inscrire.

Guy Poissant en profite pour rappeler que L'APL offre aux membres qui sont à quatre ans de leur retraite la participation à la session nationale.

d) Session Assurance-Emploi – 20 juin 2024

Sophie Hébert annonce qu'il y aura une session Assurance-Emploi le 20 juin prochain, à 16h45, au bureau de L'APL. Elle rappelle que toutes les informations concernant cette session ont été diffusées dans l'INFO APL #10 parue le 1^{er} mai. Elle demande aux personnes déléguées d'inviter le personnel de leur établissement (incluant les personnels professionnels et de soutien) à s'inscrire via la plateforme « *Forms* » en suivant le lien précisé sur l'INFO APL #10.

e) Sondage éclair sur le programme CCQ

Kim D'Amour demande aux personnes déléguées de relayer le sondage éclair préparé par la FSE aux personnels enseignants du primaire et du secondaire qui enseignent le cours Éthique et culture religieuse ou le nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise. Elle précise que comme les personnes intéressées à s'exprimer doivent compléter ce sondage dans un délai assez court (d'ici le 6 mai), une publication Facebook a déjà été faite à ce sujet.

f) Sondage sur les modalités des Bureaux des délégués

Martine Provost présente les résultats du sondage complété en début d'année par les personnes déléguées concernant les modalités des Bureaux des délégués.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

05-01-BDD-23-24-1600

Il est proposé par Marie-Hélène Hamel, appuyée par Brigitte Lagarde, que les Bureaux des délégués débutent à 18h00 en 2024-2025 et qu'on réévalue par la suite.

On procède au vote sur la proposition.

Rejetée à l'unanimité.

05-01-BDD-23-24-1601

Il est proposé par Mylène Fortin, appuyée par Elsa Teodoro, que les modalités des Bureaux des délégués pour l'année 2024-2025 soient votées à la réunion de septembre.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

Compte tenu des résultats de cette consultation qui démontrent qu'une majorité des personnes déléguées est favorable à recevoir les documents en format numérique, Kim D'Amour annonce que le virage vers ce nouveau mode de transmission sera effectué. Elle spécifie toutefois que L'APL continuera de produire des documents en format papier aux personnes déléguées qui le demanderont.

Pour répondre à la demande d'un membre, Martine Provost revient également sur les résultats du sondage concernant le calendrier scolaire sur deux sujets précis :

